

mesure d'éloignement envers mon ex concubin

Par leila1303, le 02/01/2012 à 09:33

bonjour,

Après ma séparation avec le père de ma fille, j'ai déposée une demande de mesure d'éloignement au procureur pour agression de sa part et de la part de sa famille envers moi et mes parents. J'ai déposée un dossier au jaf le 29/11/2011. Combien de temps faut-il pour que la mesure soit faite? Merci.